



Accueil de groupes scolaires à la cité judiciaire de Poitiers

publié le 16/06/2025 - mis à jour le 17/06/2025

Descriptif :

Justice - Educdroit - EMC - Visite et audience au palais de justice de Poitiers

Pour les établissements de la Vienne



Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Vienne

Le déploiement progressif du dispositif Educdroit dans la cadre du nouveau programme d'EMC, et nos contacts avec le CDAD [Conseil Départemental de l'Accès au Droit] ont conduit à la mise en place d'une procédure concertée pour visiter le palais de justice de Poitiers et assister à une audience avec les élèves.

Cette procédure d'inscription se réalise en ligne. **Une inscription** via un lien unique ouvrira l'accès à une **réunion d'information à distance, organisée conjointement par le CDAD et le rectorat** pour communiquer sur les modalités de la visite.

- Une première vague d'inscriptions est ouverte jusqu'au **mercredi 10 septembre**. Une date vous sera proposée, par le CDAD, pour assister à une d'audience entre les mois d'octobre 2025 et de janvier 2026.
- Une seconde vague d'inscriptions sera possible jusqu'à **fin décembre**. Là encore, le CDAD reviendra vers vous pour fixer votre visite entre janvier et juin 2026.

Le CDAD proposera une date en fonction du nombre d'audiences disponibles ; une seule demande est possible par établissement.

Vous pouvez accéder à cette [inscription via le lien](#)

Nous restons à votre écoute pour tout renseignement sur ce dossier, via l'adresse pole.vdr@ac-poitiers.fr

Documents joints

[Flyer de communication](#) (PDF de 703.4 ko)

EMC - Justice - Educdroit - Palais de justice de Poitiers

[Message aux professeurs](#) (PDF de 530.7 ko)



Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.